

## COMPTE-RENDU

### RÉUNION DE LANCEMENT DE LA CONCERTATION

16/10/2024

*Par souci de clarté et de lisibilité, les propos ont été résumés et synthétisés. A noter que cette synthèse n'altère en rien l'exhaustivité des questions ou remarques rapportées, toutes prises en compte.*



**La réunion de lancement de la concertation sur le projet d'extension du terminal sud multimodal du Port Autonome de Strasbourg s'est tenue le 16 octobre 2024, à 18h, aux Studios du Rhin à Strasbourg et en direct via la chaîne YouTube du Port Autonome de Strasbourg.**

**Elle a réuni 14 personnes – intervenants compris.**

**Des dossiers de concertation et des flyers étaient mis à disposition des participants.**

**Le support de présentation de la réunion de lancement est disponible [ICI](#).**

**Le replay de la réunion est disponible sur la page de la concertation, [ICI](#).**

## INTERVENANTS

La réunion de lancement a réuni :

- **Sophie ROUSSEL, Vice-Présidente du conseil d'administration, Port Autonome de Strasbourg**
- **Claire MERLIN, Directrice Générale du conseil d'administration, Port Autonome de Strasbourg**
- **Gaelle SCHAUNER, Directrice Générale Adjointe, Port Autonome de Strasbourg**
- **Yasmine KERTZINGER, Responsable du Pôle Transitions, Port Autonome de Strasbourg**
- **Boris GOSSELIN, Responsable du pôle Grands Projets, Port Autonome de Strasbourg**
- **Estelle MORCELLO, Chef de projet, ARTELIA**
- **Désiré HEINIMANN, Garant de la Commission Nationale du Débat Public**
- **Philippe MERKLING, Garant de la Commission Nationale du Débat Public**
- **Eric ANDRÉ, animateur / modérateur**

## ORDRE DU JOUR

- **Accueil du public**
- **Propos introductifs**
  - Mot de bienvenue, Groupe Rouge Vif (assistant à maîtrise d'ouvrage – animation concertation)
  - Présentation des intervenants
  - Mot d'introduction de Sophie ROUSSEL, Vice-Présidente du conseil d'administration du Port Autonome de Strasbourg (PAS)
  - Présentation du déroulé et des objectifs de la réunion de lancement
- **Les modalités de la concertation**
  - Mot d'introduction des garants de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP)
  - Présentation de la CNDP et du rôle des garants
  - Présentation des attentes de la maîtrise d'ouvrage
  - Présentation du calendrier de la concertation et des modalités d'information
- *[Temps d'échange avec le public](#)*
- **Présentation du PAS – et définition de la chaîne logistique**
  - Vidéo de présentation du PAS
  - Présentation du PAS et du projet stratégique
  - Définition de la chaîne logistique
- *[Temps d'échange avec le public](#)*

- **Le projet de nouvelle offre multimodale au sud de la métropole de Strasbourg**
  - Les origines de la démarche
  - Définition du projet et localisation
  - Confirmation d'un site
  - Phase programmatique du projet et concertation
  - Phases à venir – post concertation
  - Les impacts environnementaux prévisibles du projet, à approfondir dans le cadre de la phase projet et étude d'impact
  
- *Temps d'échange avec le public*
  
- **Conclusion**, CNDP, Groupe Rouge Vif

## **BILAN QUANTITATIF DES CONTRIBUTIONS DU PUBLIC**

### **1 interventions durant la partie plénière**

- 1 femme a pris la parole

### **2 interventions durant le temps de Q/R**

- 1 femme a pris la parole
- 1 homme a pris la parole

## **BILAN QUALITATIF DES CONTRIBUTIONS DU PUBLIC**

- **1 question sur le dispositif de concertation**
- **2 questions ou interventions sur les conséquences sur le trafic du projet au niveau de la RN4**
- **2 questions ou interventions sur les impacts acoustiques du projet**
- **1 intervention relative à la culture du risque lié aux activités du PAS**

## PROPOS INTRODUCTIFS

**Sophie ROUSSEL**, Vice-Présidente du conseil d'administration du Port Autonome de Strasbourg, ouvre la réunion de lancement de la concertation du projet d'extension du terminal sud multimodal en remerciant les participants présents. Elle rappelle les enjeux dans lesquels s'inscrit le projet pour le territoire : la décarbonation du transport de marchandises à travers la multimodalité et la polyvalence des infrastructures portuaires. Elle remercie également les garants de la CNDP pour leur mobilisation en faveur de la participation citoyenne.

## PRÉSENTATION DES MODALITÉS DE LA CONCERTATION

Les garants de la Commission nationale du débat public, **Messieurs Désiré HEINIMANN et Philippe MERKLING**, prennent ensuite la parole afin de se présenter ainsi que leurs parcours en faveur du dialogue citoyen.

Une vidéo de présentation de la CNDP, accessible à [ce lien](#), est diffusée.

Conjointement, les garants présentent ensuite :

- Les 6 principes de la CNDP
- Les missions du garant
- Qu'est-ce qu'une concertation préalable ?
- Les particularités de la concertation préalable avec garant.e.s au titre de l'article L121-17
- Les contacts des garants de la CNDP

**Gaelle SCHAUNER**, Directrice Générale Adjointe du Port Autonome de Strasbourg, prend ensuite la parole pour présenter les attentes du Port : une volonté d'échanger sur le besoin de report modal du territoire et de veiller à la co-construction d'une solution d'aménagement partagée et ainsi optimale pour le territoire.

**Eric ANDRE**, animateur de la soirée, reprend la parole pour présenter les modalités de la concertation, prévue du 16 octobre au 18 novembre. Il est précisé :

- L'organisation de 6 temps de rencontres avec la population, dont la participation au petit-déjeuner mensuel du CSC Au-delà des Ponts le 8 novembre ;
- L'existence du site de la concertation pour s'informer, contribuer et poser des questions : <https://www.strasbourg.port.fr/concertation-terminal-sud/> ;
- Les informations pratiques pour contacter la maîtrise d'ouvrage et les garants de la CNDP.

**Projet d'extension du terminal sud multimodal**  
Concertation préalable du public du 16 octobre au 18 novembre 2024

## LES RENCONTRES DE LA CONCERTATION

 <b>2 RÉUNIONS PUBLIQUES</b> <i>(entrée libre)</i> <b>Une réunion publique d'ouverture</b> → <b>16 octobre 2024 à 18h</b> aux Studios du Rhin, 2 rue du Rhin Napoléon, Strasbourg.  <b>Une réunion publique de restitution</b> → <b>18 novembre 2024 à 18h</b> aux Studios du Rhin, 2 rue du Rhin Napoléon, Strasbourg.	 <b>3 ATELIERS DE CONCERTATION</b> <i>(sur inscription sans jauges)</i> → <b>23 octobre 2024 de 9h à 11h</b> au siège du Port autonome de Strasbourg, 1 rue du Port du Rhin, Strasbourg. • Comment réduire les kilomètres camion sur le territoire ? Pourquoi faire du ferroutage dans un Port ? Quels impacts sanitaires au projet ? • Comment construire un bâtiment industriel durable ? • Comment augmenter la capacité du terminal tout en optimisant son emprise foncière ?	 <b>VISITE DU SITE DU PROJET</b> → <b>23 octobre 2024</b> • <b>À pied entre 14h et 15h30</b> en se rendant au Terminal SUD, Rhine Europe Terminals, 20 rue Saint-Nazaire, Strasbourg <i>(entrée libre)</i> . • <b>En bateau à 16h30 durée 2 heures</b> en se rendant à l'embarcadère Citadelle au 15a rue de Nantes, Strasbourg <i>(sur inscription par le site internet de la concertation, places limitées)</i> .
---	--	--

 Pour s'informer et participer, rendez-vous sur : [www.strasbourg.port.fr/concertation-terminal-sud/](http://www.strasbourg.port.fr/concertation-terminal-sud/)

**Des rencontres mobiles seront prévues. Les dates, lieux et horaires seront communiqués sur le site de la concertation.**

Un temps de questions-réponses a été proposé. Une participante a demandé plus de détails sur le petit déjeuner prévu au centre socio-culturel (CSC) du Port du Rhin le 8 novembre. Le Port Autonome de Strasbourg sera présent à cet événement mensuel du CSC afin de faire un bref rappel du projet puis de pouvoir échanger avec les participants afin de recueillir leurs propositions ou répondre à leurs questionnements.

## PRESENTATION DU PORT DE STRASBOURG

Une vidéo de présentation du Port Autonome de Strasbourg, accessible [ICI](#), est diffusée.

**Claire MERLIN**, Directrice Générale du conseil d'administration du Port Autonome de Strasbourg, prend ensuite la parole pour rappeler les grandes dates de l'histoire du Port, bientôt centenaire, son positionnement stratégique à l'échelle européenne vis à vis des flux de marchandises fluviaux et ferroviaires ainsi que les chiffres clés du Port en 2023.

Elle présente ensuite le projet stratégique 2024-2028 du Port adopté le 13 juin et basé sur 4 orientations :

- Un acteur incontournable des transitions, ...
- Performant sur la multimodalité, ...
- Investi dans le développement de son territoire, ...
- Et porté par l'excellence d'un collectif agile, expert et engagé.

Ce projet stratégique, approuvé par le nouveau conseil consultatif de développement, vise à faire du Port une réponse aux objectifs nationaux et aux enjeux territoriaux en favorisant à la fois

## Projet d'extension du terminal sud multimodal

Concertation préalable du public du 16 octobre au 18 novembre 2024

la décarbonation des activités et la réindustrialisation, mais également l'évolution de sa gouvernance et de ses relations partenariales locales et internationales.

Ainsi, le Port a initié depuis une dizaine d'année diverses démarches en faveur de la transition énergétique, notamment à travers la mise en place d'un réseau enterré de chaleur au sein du quartier du Port du Rhin et économisant 28 782 T eq. CO2. Sa labélisation Zone Industrielle Bas Carbone par l'ADEME va également lui permettre le financement d'études en faveur de la décarbonation des activités du Port et donc du territoire.

**Estelle MORCELLO**, Chef de projet au sein de ARTELIA, a ensuite pris la parole pour expliquer en quoi consiste l'écosystème logistique.

### C'EST QUOI L'ÉCOSYSTÈME LOGISTIQUE ?



**La logistique : mettre le bon produit au bon endroit et au bon moment, pour un coût acceptable et en limitant son impact sur la planète**

**La logistique ne se résume pas au « transport de marchandises »**

- C'est un écosystème (milieu organisé) => l'écosystème logistique
- Dimension spatiale => les flux
  - réseaux de transport et lieux d'intermodalité
  - Structuration des territoires
- Dimension temporelle => arriver à l'heure (transports +/- rapides, stockage en entrepôts)
- Dimension économique (coût et création de valeur, compétitivité de l'économie)
- Dimension sociale (emplois, équité / accès aux biens)
- Dimension environnementale (pollution, consommation d'espace)

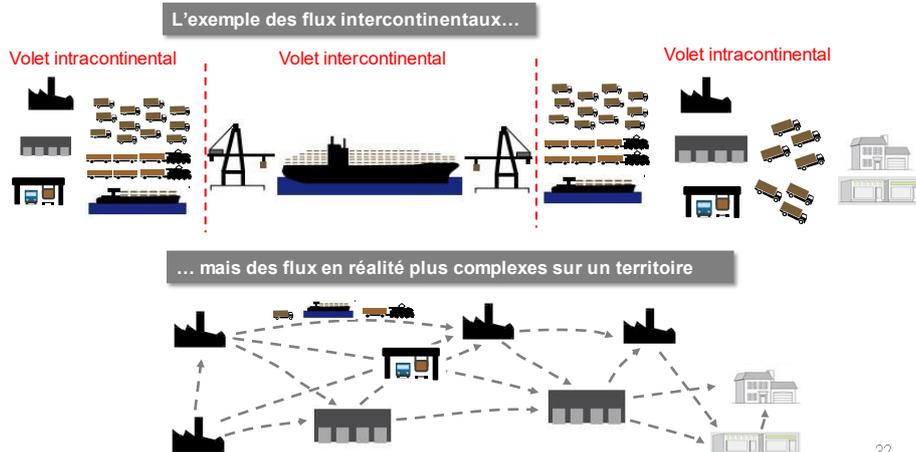


31

Elle présente ensuite la chaîne logistique qui permet de relier le producteur au consommateur, aussi bien pour des flux intracontinentaux (au sein d'un même continent) que intercontinentaux (entre deux continents).

## DE L'ÉCOSYSTÈME LOGISTIQUE À LA CHAÎNE LOGISTIQUE

La chaîne logistique (supply chain), épine dorsale de l'économie mondiale, est le système complexe qui englobe l'ensemble des étapes nécessaires pour acheminer un produit du fabricant au consommateur

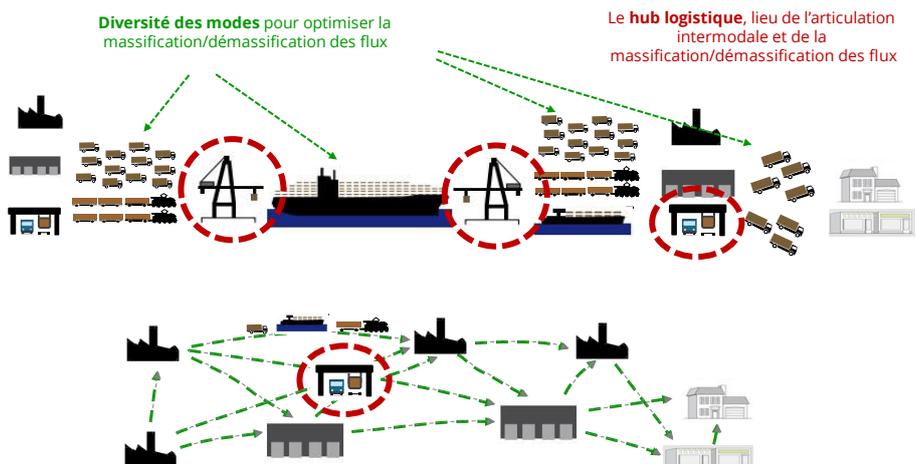


32

La chaîne logistique est composée de différents modes de transports qui se retrouvent au sein des hubs logistiques afin de regrouper les marchandises et les faire transiter par le mode de transport le plus adapté aux délais des produits.

## DE L'ÉCOSYSTÈME LOGISTIQUE À LA CHAÎNE LOGISTIQUE

La chaîne logistique est un assemblage organisé et articulé de maillons élémentaires

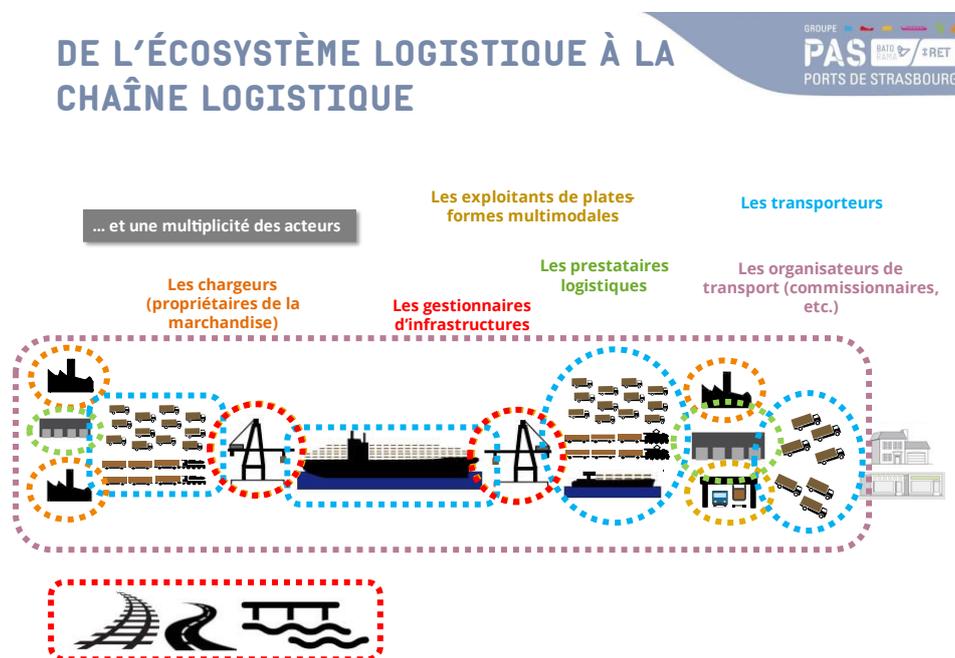


33

## Projet d'extension du terminal sud multimodal

Concertation préalable du public du 16 octobre au 18 novembre 2024

La chaîne logistique est ainsi composée de nombreux acteurs veillant autant au chargement, transport, stockage des marchandises, que à la gestion ou l'organisation des infrastructures le permettant.



34

Suite à cette présentation, un temps de questions-réponses a été proposé. Les participants n'avaient pas de questions ou remarques.

## PRESENTATION DE LA REPONSE AU BESOIN CROISSANT EN MATIERE DE REPORT MODAL DU TERRITOIRE

**Gaëlle SCHAUNER** reprend la parole pour présenter le contexte du projet, aussi bien sur les prévisions de report modal et les enjeux de décarbonation associés, que sur le contexte socio-économique local.

Le Pacte vert pour l'Europe, document cadre de la réduction des gaz à effet de serre à l'échelle européenne, prévoit ainsi une augmentation de 50% du report modal du fret routier vers les modes ferroviaires et fluviaux d'ici 2050. Au niveau national, la Loi Climat et résilience prévoit de « tendre vers le doublement de la part modale du fret ferroviaire et l'augmentation de moitié du trafic fluvial dans le transport intérieur de marchandises d'ici 2030 ».

Le territoire strasbourgeois voire alsacien présente un flux important de camions avec environ 40 000 poids lourds par jour dont 40% qui traversent le territoire alsacien sans s'y arrêter. Consciente de ces enjeux, les collectivités locales ont élaboré de nombreux documents de planifications visant à favoriser le report modal des marchandises en faveur du fluvial et du

## Projet d'extension du terminal sud multimodal

Concertation préalable du public du 16 octobre au 18 novembre 2024

ferroviaire : Schéma Régional d'Aménagement et Développement Durable des Territoires, Schéma de Cohésion Territoriale et Plan Local d'Urbanisme.

La définition du projet d'extension du terminal sud multimodal s'est basée sur un ensemble de critères techniques auxquels devaient répondre les sites potentiels :

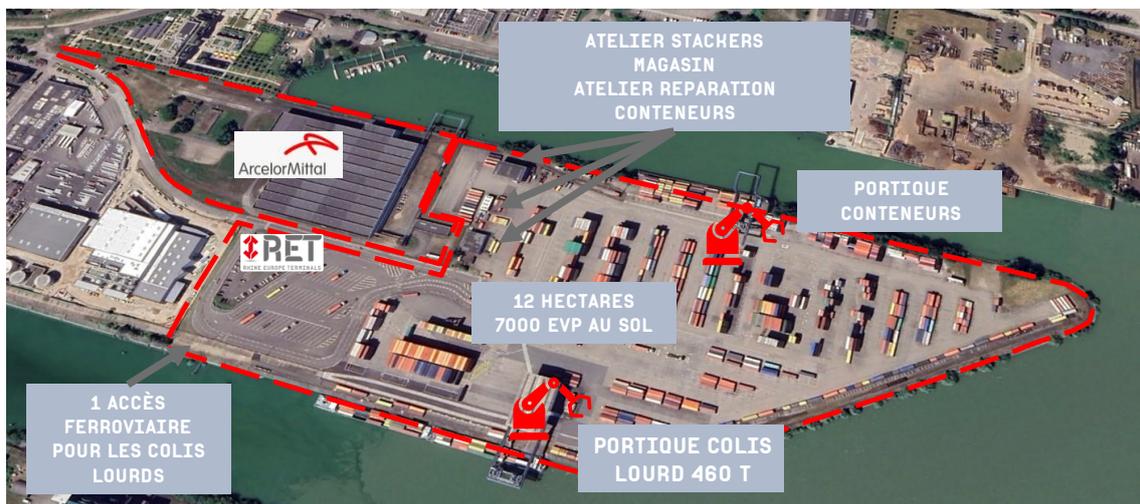
- Déjà anthropisé ;
- Favorable au report modal, avec une localisation au sein de la métropole, pour limiter les ruptures de charge (de l'ordre 30 mn à l'échelle de l'hinterland) ;
- Avec la présence du fleuve (linéaire de quai fluvial possible de 200 mètres) ;
- Un embranchement ferroviaire au réseau national (750m);
- Un accès routier, limitant la pénétration dans le cœur de la métropole.

**Boris GOSSELIN**, Responsable du pôle Grands Projets du Port Autonome de Strasbourg, présente l'étude de définition du site du projet. 9 sites ont été étudiés et évalués, suite à quoi le terminal conteneur sud a été choisi car répondant le mieux à ces différents critères ; disposant d'un accès routier direct depuis l'A35 - sans traverser l'Eurométropole de Strasbourg - par la M353, et étant connecté au réseau ferroviaire national français puis allemand.

## LE SITE DU TERMINAL SUD, UN DES MEILLEURS SITES CANDIDATS

GROUPE  
**PAS** BATO RAMA #RET  
PORTS DE STRASBOURG

### PRÉSENTATION TERMINAL SUD



- 12 ha (+ 4 ha disponibles)
- 1 portique conteneurs
- 1 portique colis lourd de 460 t + conteneurs
- Embranchement ferroviaire
- 1 atelier réparation conteneurs
- 8 reach-stackers

42

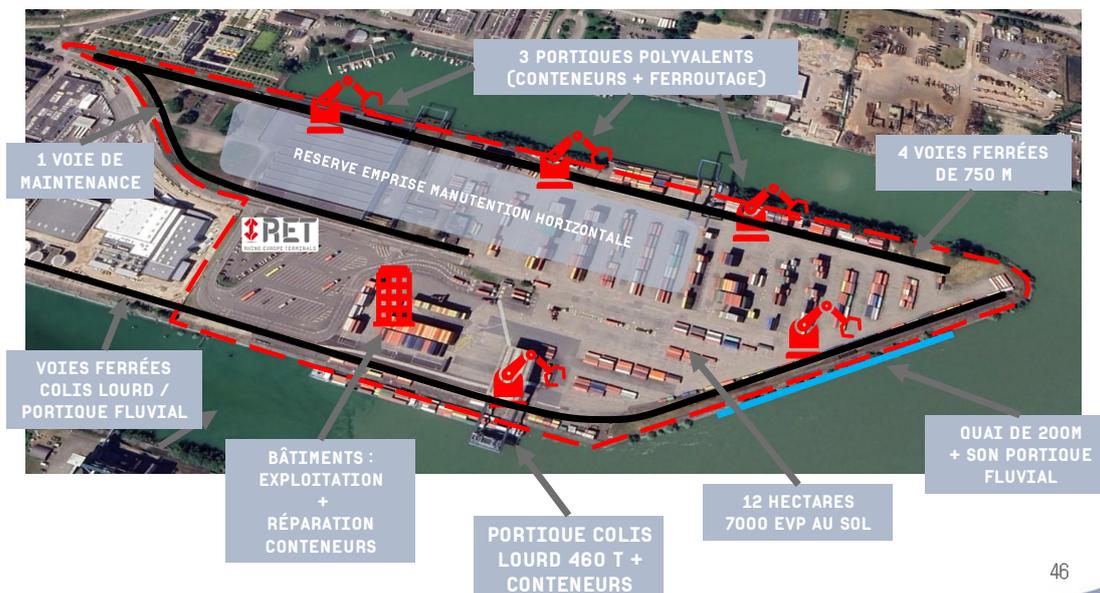
Le projet d'extension du terminal sud multimodal serait phasé afin de maintenir l'activité du terminal durant les travaux.

## UN PROJET NÉCESSAIREMENT PHASÉ



47

## LES SCÉNARIOS D'AMÉNAGEMENT POSSIBLES



46

## Projet d'extension du terminal sud multimodal

Concertation préalable du public du 16 octobre au 18 novembre 2024

Ces éléments, encore en cours d'études, restent à ce stade des pistes de réflexions. A travers la concertation, le Port partage ses réflexions et interroge le territoire, par exemple, sur le choix du mode de manutention sur le Port (par portiques ou engins motorisés), la mise en place d'infrastructures de manutention horizontale complémentaires, la perméabilisation des sols, ou le degré d'éco-conception du bâtiment technique.

## LES EFFETS ENVIRONNEMENTAUX PREVISIBLES DU PROJET

**Boris Gosselin** poursuit avec la présentation des effets environnementaux du projet. Celui-ci se situant dans un milieu déjà anthropisé, les inventaires réalisés en 2022 n'ont fait ressortir des enjeux très forts que pour 3 espèces aquatiques : la bouvière, le brochet, et l'anguille européenne.

Concernant la qualité de l'air, un diagnostic réalisé en 2023 n'avait pas établi de dépassement des valeurs réglementaires et des activités du Port négligeables par rapport aux activités à l'échelle de l'agglomération. Un suivi de l'ensemble des activités du Port sera assuré par ATMO Grand Est grâce à un partenariat entre le PAS et ATMO Grand Est en cours d'élaboration.

Concernant les émissions de gaz à effet de serre, les gains pourraient être d'environ 2 641 t de CO<sub>2</sub> dès la première année d'activité et, sur la période 2028 – 2050, le gain cumulé serait estimé à 72 000 t de CO<sub>2</sub>.

Sur la question des nuisances sonores, l'étude menée en 2023 a démontrée des niveaux supérieurs à la réglementation au niveau du terminal et de son environnement proche et qui nécessiteront des études complémentaires, voire des solutions techniques d'abaissement du bruit. Concernant les trafics routiers et ferroviaires en dehors des sites du Port, les niveaux étaient inférieurs aux limites réglementaires.

Enfin, le projet étant localisé dans un site portuaire, déjà très anthropisé, son intégration dans le paysage industriel du Port ne devrait pas nécessiter d'aménagements spécifiques.

Une fois le projet établi, des mesures seront mises en place afin d'éviter réduire voire compenser ses impacts établis.

Dès la phase chantier, le Port prévoit la mise en place de clauses relatives à la protection de l'environnement (origine et acheminement des matériaux, spécifications sur le matériel utilisé, ...), à la réduction du bruit et à la propreté du chantier. Un écologue sera missionné pour suivre les chantiers et des clauses d'insertion sociales seront également mises en place.

## TEMPS D'ÉCHANGES AVEC LE PUBLIC : SYNTHÈSE

### Intervenante 1 (habitante du Port du Rhin)

1. Le développement du Port, je trouve que c'est aussi très bien. J'ai quand même des questions : Est-ce qu'on voit ça à l'échelle globale ? Ce n'est pas parce qu'on diminue les

flux de camions à l'échelle globale qu'on va diminuer les flux de camions à l'échelle locale. Donc, ma préoccupation, c'est quelles vont être les conséquences sur l'autoroute qui donne sur le pont de l'Europe. Quelles vont être les conséquences éventuelles sur les flux, sur cette zone-là?

2. La deuxième chose, c'est les voies ferrées. Si les trains passent bien entre 6 h et 23 h, ce sera bien parce qu'actuellement c'est à 4h30 du matin qu'il y a des trains de marchandises qui passent à côté de chez moi. Les voies ferrées, si elles sont utilisées d'avantage, c'est très bien. Par contre, il faudrait peut être réfléchir à que ce soit moins sonore parce que les trains de marchandises sont extrêmement sonores. Je pense que c'est aussi lié à l'ancienneté des voies parce que la LGV qui passe on l'entend moins. Donc je préfère les trains aux voitures pour des questions de pollution, mais aussi des questions sonores. Un train finalement, ça berce, quelque part, mais c'est quand même une contrainte. Donc je trouve qu'il faudrait y réfléchir aussi parce qu'on va monter en charge à ce niveau-là.
3. Et la dernière chose, le troisième point d'attention, c'est vraiment la question des risques. Ce n'est pas le fait seulement du port, la population n'est absolument pas informée de la conduite à tenir en cas d'accident. Or, on est dans un port, donc dans une zone industrielle, il y a un certain nombre de risques, on ne les connaît pas et quand il y a eu des accidents, on n'a pas du tout été informés. Donc là aussi, c'est peut être l'occasion d'essayer de repenser ces questions pour que les différentes activités et les habitants soient bien ensemble.

#### **Intervenant 2 (représentant associatif)**

4. On se situe un peu plus vers la ville que Madame, mais nous avons les mêmes préoccupations. A savoir, premièrement, l'incidence sur le trafic déjà aujourd'hui important, notamment sur l'axe de l'avenue du Rhin. Est-ce que ce projet est susceptible d'atténuer l'importance de ce trafic ou au contraire de l'accroître, puisqu'on va encourager tout le monde à venir faire du ferroutage, du multimodal, etc. ?
5. Deuxième chose la question du bruit a été évoquée tout à l'heure. Madame vient de souligner le bruit du trafic ferroviaire. Je vous invite à venir vous installer au bord de l'avenue du Rhin, pas très loin des voies de tram, et vous entendrez à 2 h du matin des camions qui ne respectent aucune réglementation. Les gens ne peuvent plus dormir donc nous aimerions que ces préoccupations soient prises en compte.

#### **Réponse de Claire MERLIN, Directrice générale du Port Autonome de Strasbourg aux questions 1 et 4 relatives au trafic routier sur la RN4 :**

Sur la partie RN4 : j'entends le questionnement. Aujourd'hui sur le projet du terminal Sud, on est en lien avec l'accès sud, donc pas d'impact sur la RN4. Si ce site a été choisi, c'est aussi pour cette raison. L'enjeu est que les flux routiers passent au sud, donc par l'accès sud avec

## Projet d'extension du terminal sud multimodal

Concertation préalable du public du 16 octobre au 18 novembre 2024

un embranchement direct sur la partie autoroutière. Donc je peux vous répondre formellement ce soir, il n'y a pas d'impact sur cette partie-là.

[...]

Vous avez raison de dire que faire la multimodalité et faire des trains, ça diminue le nombre de camions sur les routes, au niveau régional ou au niveau national. Effectivement, si on fait du train, potentiellement ça veut dire qu'il y a des camions et qu'il peut y avoir du trafic routier. L'enjeu de se positionner au sud, c'est justement pour avoir un accès direct sur l'axe sud et donc avoir ce flux sur la partie sud.

### **Réponses aux questions 2 et 5 relatives aux nuisances sonores :**

#### **- Claire MERLIN, Directrice générale du Port Autonome de Strasbourg**

Le sujet bruit est une vraie préoccupation pour nous. Des études ont été conduites et on a des projets d'études complémentaires sur ce point-là. Je pense qu'il faut qu'on y travaille et effectivement, probablement de manière concertée avec le territoire pour améliorer ce point-là et qu'on trouve les équilibres qui vont bien. Il y a aujourd'hui des innovations qui sont possibles, donc il faut qu'on le regarde et qu'on le chiffre. Ça fait vraiment partie des choses qui s'étudient, qui se mesurent aussi, donc sur lequel on reviendra vers vous à plusieurs reprises dans le cadre de la concertation. Et après, de toute façon, ce sera pris en compte dans le projet

#### **- Gaelle SCHAUNER, Directrice générale adjointe du Port Autonome de Strasbourg**

On a pris l'attache de structures qui ont de l'expérience sur le sujet et notamment on a ATMO dans le Grand Est, une structure avec laquelle on va travailler à la fois sur les questions du bruit et de la qualité de l'air. On va prendre également l'attache de Airparif qui a une expérience très robuste sur les questions de nuisances ferroviaires en proximité des habitations donc on va étudier la possibilité de travailler ensemble pour justement appréhender ce sujet très précis. On est tout à fait conscient du sujet et on souhaite vraiment y apporter des réponses collectives, parce que dans ces approches il y a des secteurs, comme le port, mais pas que. En Ile de France il y a eu des sujets d'isolation, de renouvellement des façades par exemple, c'est des approches couplées. Donc il faudra vraiment regarder tout ça et on a prévu d'y travailler.

#### **- Estelle MORCELLO, Chef de projet au sein d'Artelia**

Le bruit du ferroviaire c'est la principale nuisance. Il y a des normes et une démarche à l'échelle européenne pour améliorer les modalités de freinage et les rendre vraiment beaucoup plus silencieuses, en tout cas beaucoup moins bruyant. C'est un sujet « métal roulant » et il y a un recensement européen des points noirs de bruit ferroviaire, avec ce travail sur les matériels roulants-marchandises. Ce n'est pas la solution pour demain, mais en tout cas c'est quelque chose qui est pris en charge. [...] On sera sur effectivement peut être plus de trafic [routier], mais au sud on sera sur des trafics routier de pré / post-acheminement, donc de la courte distance. Là, les nouvelles motorisations qui commencent à se développer en marchandise sont les motorisations électriques, qui elles sont silencieuse. Donc autant sur longue distance on est

encore sur des motorisations thermiques diesel, qui sont bruyantes, autant sur courtes distances, ce sont des motorisations électriques beaucoup moins bruyantes.

**Complément de l'intervenante 1 (habitante du Port du Rhin)**

Je crois que les gens qui sont proches de l'avenue du Pont de l'Europe ou la Rue François Epailly, ce n'est la question du nombre de camions. Je n'entends pas tellement parler du bruit, j'entends parler des risques, j'entends parler du fait qu'ils font n'importe quoi, j'entends parler des embouteillages, ce genre de chose.

**Réponses à la question 3 relative à la culture du risque lié aux activités du Port :**

**- Claire MERLIN, Directrice générale du Port Autonome de Strasbourg**

Effectivement, c'est un point de préoccupation majeure. Je ne me prononcerai pas sur la façon dont ça a été traité, mais effectivement je comprends l'inquiétude que ça peut générer. Là aussi, je pense qu'on a un sujet de pédagogie et de partage de l'information sur ces questions-là. C'est le bon moment pour faire remonter les questionnements qu'il peut y avoir autour de ces points-là, pour qu'on puisse le prendre en considération, y apporter des réponses, voire des mécaniques de dialogue, indépendamment du projet du terminal Sud, qui sont des sujets de fond et qui sont des sujets importants sur le sujet. On a des contacts réguliers avec la police et on sensibilise les services en cas de difficultés. Donc là aussi, je pense que s'il y a des points particuliers, on a une boîte, il faut avoir un dialogue sur ces questions-là pour qu'on puisse y répondre.

Sur les aspects risques industriels, on est quand même sur des sujets qui sont extrêmement bien normés aujourd'hui, donc avec des vrais enjeux de contrôle par les services de l'Etat. Donc, si il y a des points qui vous chiffonnent, il faut là aussi en parler mais en tout cas, ce qui est sûr, c'est qu'on est sur des installations qui sont sous contrôle.

**- Boris GOSSELIN, Responsable du pôle Grands Projets du Port Autonome de Strasbourg**

Chaque secteur sur des zones industrielles a un périmètre de danger. On fait des études et, une fois qu'on a défini le nombre de matières dangereuses ou de typologies de matériaux qu'on a sur le site, on définit des périmètres de danger. En principe, sur les terminaux, on est plutôt sur un périmètre de danger qui est circonscrit au terminal.

**Complément de l'intervenante 1 (habitante du Port du Rhin)**

Moi je parle globalement sur le port et la proximité du port. J'entends tout à fait ce que vous dites et je ne pense pas que ce soit le lieu de faire un débat sur les risques. Mais par contre, si l'occasion permettait de le faire remonter... Parce que qui sont les gens en responsabilité ? C'est l'état, mais on sait que les services de l'État n'ont pas les moyens de contrôler les entreprises. Je ne suis pas une spécialiste, ils le font, mais ils vont privilégier les Seveso et les gros accidents

## Projet d'extension du terminal sud multimodal

Concertation préalable du public du 16 octobre au 18 novembre 2024

qu'on a eu c'est pas forcément sur les Seveso, c'est sur celles qui sont juste en dessous, qui n'ont pas de culture du risque. Donc je ne vais pas faire un topo là dessus, mais je pourrais vous en parler.

La deuxième chose, c'est dans l'évaluation des périmètres, ça, c'est lié aux explosions. Donc c'est encore la façon de travailler en France sauf que si vous avez une explosion, selon les flux atmosphériques que vous avez, c'est pas des choses circulaires que vous allez avoir, c'est des patates qui vont se développer et si vous n'avez pas le suivi atmosphérique en même temps, vous ne savez pas où vos polluants vont aller et s'ils vont polluer une zone plutôt qu'une autre. Et ça, pour les gens, c'est important de savoir. Ensuite le DICRIM<sup>1</sup> qu'il y a, relève de la ville. Le DICRIM de la ville de Strasbourg, je suis désolé, il a été tardif, il est nul parce que si vous lisez le DICRIM, vous ne savez pas quel comportement vous devez avoir. Mais ça, ce n'est pas la faute du port sauf que je pense que le port a quand même une responsabilité que tout se passe bien. Comme tout le monde je veux dire, les habitants aussi, mais on veut que ça se passe bien. On ne voudrait pas avoir Lubrisol demain quoi. Et on a quand même déjà eu des incendies un peu inquiétants.

## CONCLUSIONS ET REMERCIEMENTS

**Désiré HEINIMANN** exprime le regret des garants de la faible participation du public à la réunion et conclut que la réunion est le début de la concertation et qu'il est possible de contribuer par la page dédiée à la concertation [accessible ICI]

**Eric ANDRE** rajoute qu'il s'agit d'un sujet relativement technique et qu'il va falloir aller chercher les publics qui ne le sont pas mais qui peuvent s'y intéresser. Il rappelle les prochains temps de la concertation ; la journée d'animation du 23 octobre, puis rappelle que la page internet du Port regroupe les études présentées durant la réunion ainsi que le replay de la réunion elle-même.

**Claire MERLIN** conclue la réunion en remerciant les participants. Elle rappelle que le Port se tient à l'écoute de tous les publics, autant durant ce mois de concertation qu'à l'avenir.

---

<sup>1</sup> Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs